

Violences interpersonnelles: les apports de l'enquête Virage

L'enquête «Virage» de l'Institut national d'études démographiques a pour objectif d'actualiser et d'approfondir la connaissance statistique des violences faites aux femmes, tout en étendant son champ d'investigation aux hommes: un défi méthodologique important.

Amandine LEBUGLE, Institut national d'études démographiques (Ined), et l'équipe de l'enquête Virage

En 2015, l'Institut national d'études démographiques (Ined) a réalisé une enquête téléphonique de grande envergure auprès de 27 268 personnes (15 556 femmes et 11 712 hommes) âgées de 20 à 69 ans, résidant en France métropolitaine et vivant en ménage ordinaire. Intitulée «Violences et rapports de genre: contextes et conséquences des violences subies par les femmes et les hommes» (Virage)⁽¹⁾, cette enquête - dont les données sont encore en cours de traitement - porte sur les violences interpersonnelles subies dans les douze derniers mois et au cours de la vie. Le questionnement est proche de

celui de l'«Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France» (Enveff), réalisée en 2000 par le Centre de recherche de l'institut de démographie de l'université Paris 1 (Cridup). Cette nouvelle enquête permet d'actualiser les connaissances mais aussi de les approfondir en incluant les hommes, en questionnant les maltraitances envers les enfants et les situations des enfants vivant dans un environnement de violence conjugale, et, enfin, en intégrant des problématiques propres aux populations minoritaires (populations étudiantes, issues de l'immigration, en situation de handicap et LGBT). Cette opération sci-

tifique trouve ses fondements dans les conclusions de la Mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes (2009) et dans la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (dite convention d'Istanbul) (2011), dont l'article 11 enjoint les Etats signataires, dont la France, à mesurer les violences fondées sur les rapports de genre et à mieux évaluer les conséquences sur les victimes. Dans une enquête de victimisation, le recueil des faits subis n'est pas neutre. En effet, les proportions de victimes obtenues dépendent

(1) Cette enquête a été soutenue financièrement par le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Intérieur, la Mildeca, l'Inpes, l'ANRS, l'Ined, la Cnaf, l'Acsé (CGET), le centre Hubertine Auclert, l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes de la ville de Paris, la Mission de recherche droit et justice, le Défenseur des droits, les départements des Bouches-du-Rhône, de la Somme, de l'Essonne, de Meurthe-et-Moselle, du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et la Mutualité française.

Nombre de questions selon la nature des faits, par lieu de vie

Lieux de vie	Au cours des douze derniers mois					Au cours de la vie	Avant les douze derniers mois
	Etudes	Travail	Espaces publics	Couple	Ex-conjoint-e		
Violences verbales	1	1	3	1	2	1	1
Violences psychologiques (pressions et atteintes psychologiques)	4	5	0	23	8	2	4
Violences physiques (agressions physiques)	2	2	3	6	2	2	2
Violences sexuelles (harcèlement et atteintes sexuelles)	6	6	4	2	2	3	3

Source : Enquête Virage, Ined, 2015.

Premiers résultats sur les violences sexuelles

Chaque année, en France, 580 000 femmes et 197 000 hommes de 20 à 69 ans sont victimes d'au moins une agression sexuelle (hors harcèlement et exhibitionnisme). Parmi les victimes, 62 000 femmes et 2 700 hommes ont subi au moins un viol (ou tentative).

- Au cours de la vie, une femme sur 7 et un homme sur 25 âgé-e-s de 20 à 69 ans ont subi une forme d'agression sexuelle (hors harcèlement et exhibitionnisme).
- 40 % des femmes et 60 % des hommes l'ont subie avant l'âge de 15 ans.
- Les espaces privés sont les principaux

lieux des viols et tentatives de viols : 1,6 % des femmes (et 0,3 % des hommes) en ont subis dans la famille ou l'entourage proche, et 1,4 % des femmes au sein du couple ou dans le cadre d'une relation avec un ex-conjoint.

- Les espaces publics sont le premier lieu d'agressions sexuelles autres que le viol et sa tentative : 7,6 % des femmes y ont déclaré des attouchements, des baisers imposés par la force ou du pelotage, et 2 % des hommes y ont déclaré des attouchements et du pelotage.

A. L. et l'équipe de l'enquête Virage

de la nature des faits questionnés et de la manière dont les questions sont formulées. Pour ce qui concerne Virage, toutes les formes de violences sont enregistrées, qu'elles soient psychologiques, verbales, économiques, administratives, physiques et sexuelles, à travers l'énumération d'un certain nombre d'actes contextualisés aux lieux de vie (études, travail, couple, espaces publics) pour faciliter leur remémoration et aboutir à de meilleures déclarations.

Des faits déclarés aux indicateurs

Pour chacune des catégories de faits, une série d'actes précis sont questionnés afin de prendre en compte leurs différentes formes. Par exemple, il n'y a pas une question relative aux violences psychologiques mais généralement plusieurs (voir tableau p. 37). Pour explorer les multiples facettes que peuvent prendre les violences psychologiques dans le cadre conjugal, vingt-trois questions ont été posées. Ces faits relèvent de la jalouse (vérifier où l'enquêté est, avec qui, etc.), du dénigrement (mépris des opinions, dévalorisation des activités, etc.), de pressions économiques (avoir été forcé à payer les dépenses courantes du ménage, par exemple), et plus généra-

lement d'une volonté de créer une ambiance tendue (taper du poing sur la table, etc.). Dans les espaces publics, aucune question ne relève des violences psychologiques car les victimes y subissent des faits d'autres natures. Les questions relatives aux autres types de faits obéissent aux mêmes principes. Ainsi, les violences physiques ne se limitent pas au seul fait d'avoir été frappé, mais aussi d'avoir été brûlé, jeté au sol, enfermé, menacé avec une arme ou un objet, etc. Quant aux violences sexuelles, le détail des actes est plus nombreux dans les sphères du travail, des études et des espaces publics pour inclure des faits qui relèvent du harcèlement sexuel.

Toujours dans l'optique d'une meilleure déclaration, les termes de « violence » ou d'« agression » ne sont jamais utilisés, seuls des faits sont décrits : on ne demande pas aux personnes si elles ont subi des violences physiques mais si elles ont été « giflées, secouées brutalement, frappées [ou si elles ont subi] d'autres brutalités physiques ». Les faits peuvent ensuite être reliés aux catégories juridiques auxquelles ils se rattachent. Par exemple, bien que le mot « viol » n'apparaisse pas dans le questionnaire, les questions posées permettent de reconstruire à posteriori cette

catégorie⁽²⁾. Cette méthodologie évite les catégorisations des faits par les enquêtés eux-mêmes. Pour reprendre le cas des violences sexuelles, cela minimise les sous-déclarations liées à la charge émotionnelle de ce que le mot « viol » implique, mais aussi évite que des faits relevant juridiquement d'agressions sexuelles soient déclarés en « tentatives de viol » ou « viol ». Le même principe a été appliqué aux autres formes de violences.

On le comprend, une attention particulière a été portée aux mots employés afin que les personnes victimes de violences puissent rattacher les faits subis aux faits recensés. Au-delà de cet enregistrement par acte, l'objectif est de dégager a posteriori les situations de violence et de les décrire. Par exemple, dans le cadre du couple, il s'agit de distinguer les situations multiformes de violences conjugales et de les dissocier des situations conflictuelles ; dans le cadre du travail, il s'agit de dégager les situations de harcèlement moral et de harcèlement sexuel, etc. Comme pour l'Enveff, c'est grâce à l'analyse multivariée et à la mise en place de typologies que les situations de violence sont appréhendées. Ces analyses ont l'avantage de regrouper des individus selon leurs réponses à différentes questions : d'abord la nature des faits, leur fréquence, leur gravité, puis leur contexte et leurs conséquences sur les parcours de vie et sur l'état de santé.

Une asymétrie dans les violences subies

La question des rapports de genre est centrale dans l'enquête Virage, car les violences y sont appréhendées comme étant une expression des inégalités entre les hommes et les femmes et comme un instrument de leur pérennisation. Les violences se composent de faits multiples exercés sur autrui afin de le dominer. En ce sens, elles se distinguent des situations de conflit

(2) Voir C. Hamel, A. Debauche, E. Brown et al., « Viols et agressions sexuelles en France : premiers résultats de l'enquête Virage », in *Population et société*, n° 538, 2016.

dans lesquelles les faits sont réciproques et moins nombreux. L'enquête étant réalisée auprès des femmes et des hommes, il est possible d'établir dans quelle mesure et en quoi les violences subies par les personnes des deux sexes se ressemblent ou se distinguent. En identifiant le sexe des auteurs, l'enquête s'attache également à décrire les violences commises par les hommes et celles commises par les femmes. Il s'agit de comprendre quelle place tient la violence dans les rapports de genre, mais aussi de mener une réflexion sur les réponses de l'Etat aux violences subies par les femmes d'une part et par les hommes d'autre part. L'enjeu est de taille car il s'agit de fournir ces indicateurs pour les femmes et pour les hommes à partir d'un questionnaire identique. Or, avant l'enquête Virage, les recherches réalisées sur les violences subies par les femmes étaient bien documentées, celles subies par les hommes, peu. La question centrale tout au long de la construction du questionnaire a été de savoir comment les hommes comprennent des questions recensant des faits de violences pensés initialement dans un contexte de recherche sur les violences subies par les femmes. Au final, une seule question n'est pas symétrique aux deux sexes dans l'enquête : alors que pour les femmes, il est demandé si « quelqu'un a [...], contre [leur] gré, touché [leurs] seins ou [leurs] fesses, [les] a coincé[es] pour [les] embrasser, s'est frotté ou collé contre [elles] », pour les hommes, la question se limite au pelotage. On leur demande si « quelqu'un s'est [...], contre [leur] gré, frotté ou collé contre [eux] ». Ce choix a été opéré car lors des tests du questionnaire, ces faits, vécus comme de réelles atteintes à la personne par les femmes, ne l'étaient pas par les hommes. Un tel questionnement permet

de mettre au jour l'expérience différenciée des violences entre les femmes et les hommes. C'est ce qu'ont révélé les premiers résultats (voir encadré ci-contre) portant sur les violences sexuelles (hors harcèlement et exhibitionnisme), où, par exemple, il a été estimé que 62 000 femmes âgées de 20 à 69 ans étaient victimes d'au moins un viol ou une tentative de viol par an en France (2 700 pour les hommes). Ou encore, il a été montré que les femmes subissent des agressions sexuelles tout au long de la vie, les hommes plus souvent au cours de l'enfance et l'adolescence.

Le cas des enfants et des populations minoritaires

Depuis l'Enveff, de nouveaux enjeux et questionnements ont émergé. Il s'agit notamment de la question des violences à l'encontre des enfants et de la situation des enfants vivant dans un contexte de violence conjugale : c'est le débat enfant-témoin, enfant-victime.

Alors que les enquêtes existantes limitent leur interrogation aux violences sexuelles subies au cours de la vie, incluant la période de l'enfance et de la jeunesse, l'enquête Virage a élargi son interrogation en incluant la plupart des formes que revêt la maltraitance envers les enfants. Sont ainsi posées des questions portant sur les violences physiques (frappé, donné des coups, menacé avec une arme ou un objet dangereux, enfermé, séquestré, etc.), verbales (insultes, humiliations, etc.), sexuelles (embrassé de force, attouchements, tentatives de viol, viols) survenues dans un cadre familial au sens large (incluant les amis de la famille, par exemple). Autre nouveauté dans une enquête quantitative réalisée sur un échantillon aléatoire, les liens familiaux entre les auteurs et la victime sont détaillés pour chaque type de fait. Il sera ainsi possible d'avoir

Il a été estimé dans l'enquête que 62 000 femmes âgées de 20 à 69 ans étaient victimes d'au moins un viol ou une tentative de viol, par an, en France (2 700 pour les hommes).

une mesure de la proportion de victimes d'inceste parmi les femmes et les hommes âgés de 20 à 69 ans, en France métropolitaine. Par ailleurs l'enquête Virage entend approfondir la connaissance autour des enfants vivant dans des contextes de violences conjugales. Il s'agit ici d'apporter des éléments au débat actuel autour de ces violences. En sont-ils eux-mêmes victimes ?

Une attention particulière a par ailleurs été portée pour identifier les personnes généralement peu nombreuses dans les enquêtes quantitatives à échantillons aléatoires (étudiants, populations issues de l'immigration, en situation de handicap et LGBT) et connaître leur vécu des violences. Sont-elles surexposées aux violences interpersonnelles ? Avec un échantillon large, Virage permet d'explorer cela. Par ailleurs, des volets par Internet, spécifiques, ont été mis en place en 2015-2016 pour la population étudiante de quatre universités françaises⁽³⁾ et la population LGBT. Bien que non aléatoires, ces volets complémentaires permettent d'approfondir les connaissances sur ces populations.

L'enquête Virage répond donc à un ambitieux projet et comporte des entrées multiples. Les résultats finaux devraient être connus en 2018. ●

Pour aller plus loin

- A. Debauche, A. Lebugle, E. Brown, T. Lejbowicz, M. Mazuy, A. Charrault, J. Dupuis, S. Cromer et C. Hamel, « Présentation de l'enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles », Ined, document de travail n° 229, 2017.
- C. Hamel, E. Brown, C. Cavalin, S. Cromer, A. Debauche, A. Lebugle, M. Mazuy, enquête « Virage. Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et les hommes », descriptif du projet d'enquête soumis au conseil scientifique de l'Ined, en novembre 2011, Ined, document de travail n° 212, 2014.

A. L. et l'équipe de l'enquête Virage